



Ascendant ignorant leur nationalité française

Par **abdelbek**, le **04/08/2015** à **22:52**

bonsoir à tous et à toutes,

je suis algérien et j'ai fait une demande d'acte de naissance avec filiation pour ma mère au scec de Nantes juste par curiosité pour savoir si ma mère était de nationalité française ou non.

mais là surprise je reçois son acte de naissance, elle ignorait qu'elle était française depuis sa naissance elle avait une carte d'identité française qui datait d'avant l'indépendance je crois mais elle a disparu.

elle n'a jamais transcrit l'acte de naissance de ses enfants au consulat ni son acte de mariage.

est-il possible de les faire transcrire et de demander une carte d'identité française car si ma mère a toujours été française je le suis aussi par affiliation, n'est-ce pas?

en vous remerciant par avance pour vos futures informations